

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 844
 le 16 septembre 2016
 à 10 heures 34
 est né(e) (1) Louna MAHO

du sexe Féminin
 à Quincy-Sous-Senart (Essonne)
 reconnu(e) (2) le 17 septembre 2016
 en cette mairie

par (3) son père
 Délivré conforme aux registres, le 17 septembre 2016



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°
 Décédé(e) le
 à
 Délivré conforme aux registres, le
 L'officier de l'état civil
 Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
- (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
- (3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
- (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°
 le
 à heures
 est né(e) (1)

du sexe
 à
 reconnu(e) (2)

par (3)
 Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
 Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°
 Décédé(e) le
 à
 Délivré conforme aux registres, le
 L'officier de l'état civil
 Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
- (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
- (3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
- (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.